

Boudry News

Editorial



« L'épaisseur d'une muraille compte moins que la volonté de la franchir. »

Thucydide

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Depuis janvier 2020 Boudry News a été « mis en pause » et j'ai le plaisir de vous transmettre ce message après de longs mois pendant lesquels nous avons dû faire face à une crise sans précédent qui a bouleversé la vie de tout un chacun.

La pandémie due à la Covid-19 a provoqué des atteintes psychiques et morales et de grandes difficultés sociales et économiques.

Résilience est devenu le mot le plus souvent évoqué et si nous pouvons aujourd'hui regarder vers l'avenir avec espoir c'est grâce à un effort consenti par nous tous.

Cette épreuve nous a obligés à faire face à une réalité qui a changé notre façon de vivre car après un moment d'incrédulité, nous avons dû restreindre nos libertés.

La commune de Boudry a soutenu ses locataires commerciaux et elle a porté une attention toute particulière aux personnes seules avec l'aide de nombreux bénévoles.

Je tiens à remercier toutes ces personnes qui ont permis et permettent encore de traverser cette période compliquée.

Je remercie également tous nos employés communaux qui ont fait preuve de dévouement en remplissant fidèlement leurs tâches malgré les difficultés.

Aujourd'hui j'aimerais partager avec vous une vision positive et un sentiment de gratitude envers cette société qui a su faire preuve d'humanité et de solidarité.

Les beaux jours arrivent et je me réjouis de retrouver une vie sociale et une chaleur dont nous avons tous besoin.

Je souhaite à vous tous, au nom du Conseil communal de la Ville et commune de Boudry, de la sérénité et un été ensoleillé.

Marisa Braghini
Présidente du Conseil communal

« 1 Tulipe pour la Vie »

Pour la deuxième fois consécutive, la Ville et Commune de Boudry a participé à l'action « 1Tulipe pour la Vie », organisée par l'association L'aiMantRose.

Cette association a pour but de promouvoir et d'encourager la prévention pour le cancer du sein et son dépistage précoce.

Cette année, plus de 400 communes suisses ont participé à cette action en plantant à l'automne des oignons de tulipes blanches et roses dans la proportion suivante : 1 tulipe rose pour 7 blanches, puisqu'une femme sur 8 est victime d'un cancer du sein.

Cette année, les tulipes ont été disposées devant l'administration communale par notre service de la voirie.



Les Travaux publics

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le service d'accueil parascolaire - Am Stram Miam

Au cours de ces dernières années, le service de l'accueil parascolaire de la Ville et Commune de Boudry a vu ses structures considérablement évoluer.

Aujourd'hui, celui-ci est réparti sur trois sites d'accueil distincts, qui sont gérés par une seule unité administrative et une équipe éducative de 21 personnes. Cette merveilleuse équipe est composée de personnes formées dans le domaine de l'enfance, d'auxiliaires, d'une secrétaire, de stagiaires et de 3 apprentis assistants socio-éducatifs.



Avec ce service communal pouvant accueillir jusqu'à 124 écoliers par jour, du lundi au vendredi de 7h à 18h, la Ville et Commune de Boudry répond aux exigences du service cantonal de l'accueil extrafamilial et aux objectifs fixés par le Conseil d'Etat. On se rappellera que début 2010, nous étions seulement en mesure d'offrir 24 places d'accueil !

Rattachée au dicastère de l'instruction publique, dirigée par notre Conseillère communale Mme Marisa Braghini, la direction opérationnelle a été confiée à Mme Franciska Ingold Schneider dans le rôle de responsable de la structure, l'administrateur communal endossant le rôle de chef de service. L'administration a été renforcée permettant notamment d'améliorer la communication par courriel et en proposant des informations claires et disponibles, en tout temps, sur le site internet communal.

Hormis la construction du nouveau bâtiment situé à côté du collège de Vauvilliers et inauguré en 2018, la plus importante des évolutions est sans doute la gestion des places de garde qui a été revisitée de sorte à répondre au mieux aux besoins de la population de la Ville et Commune de Boudry. Cette nouvelle procédure invite les parents dans le besoin d'une place de garde pour leur enfant, à transmettre un formulaire de préinscription au parascolaire (disponible sur le site internet communal) en début d'année civile, pour la rentrée de la même année.

Au printemps, une analyse des demandes est effectuée par la direction et les places sont attribuées selon les critères de la directive 13 du département de l'éducation et de la famille. Les contrats de garde sont alors valables 12 mois du 1^{er} août au 31 juillet et doivent être renouvelés chaque année. Cette procédure a l'avantage de réduire considérablement la liste d'attente puisque les besoins de chaque famille peuvent être réévalués et réadaptés chaque année.

Tout au long de l'année, c'est une belle équipe de professionnels qui s'attelle à offrir un accueil de qualité aux jeunes écoliers du collège des Esserts et de Vauvilliers. La Ville et Commune de Boudry a pleinement conscience de l'importance de ce service et c'est pour cette raison qu'elle s'investit activement dans le domaine afin d'aider au mieux les Boudryens à concilier leur vie familiale et professionnelle.



Le service de l'accueil parascolaire



SPORTS, CULTURE, LOISIRS

Bibliothèque de Boudry

La bibliothèque de Boudry est un des précieux atouts de la commune depuis de nombreuses années. L'équipe en place met tout en œuvre pour rendre la lecture publique attractive et favoriser des moments de détente propices aux échanges conviviaux tant pour les adultes que pour les enfants.



Où ? cour du collège des Esserts, av. du Collège 24, 2017 Boudry

Quand ? les mardi de 15h00 à 18h00, mercredi de 14h00 à 18h00 et jeudi de 15h00 à 19h00

Tél. : 032 842 32 82

Email : bibliobus.boudry@ne.ch

Alors n'attendez plus, venez nous rendre visite et faire la connaissance de notre mascotte « Brindille » le phasme! Il adore les gratouilles.

Le Team de la Biblio

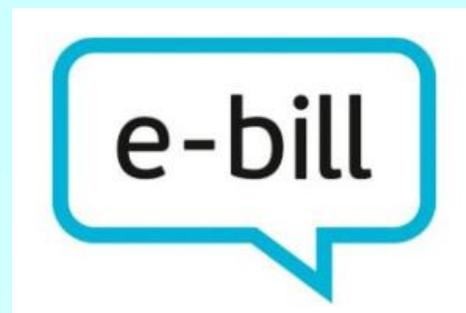
Réaménagement vieille Poste



Ce printemps, nos employés de la voirie ont rendu cette place plus conviviale en plantant 4 petits arbres fruitiers et en installant un bac à fleurs ainsi que 2 bancs qui font le bonheur des promeneurs, des cyclistes ainsi que des habitants du quartier.

Les services techniques

SERVICE FINANCIER



L'e-bill est disponible à la Commune de Boudry.

Grâce à ce système, recevez et payez vos factures confortablement, en quelques clics.

L'e-banking fait désormais partie du quotidien de la plupart d'entre nous, et bon nombre de personnes sont déjà habituées à traiter leurs transactions financières à la maison, depuis leur ordinateur.

La démarche était déjà pratique mais avec e-Bill, le paiement des factures est encore plus facile. Toute facture électronique est directement envoyée à votre e-banking où vous la vérifiez et la payez.

En quelques secondes, vous avez tout contrôlé dans un environnement hautement sécurisé de votre e-banking.

N'hésitez donc pas à vous inscrire ou à vous réinscrire à cette prestation par un simple clic dans votre e-banking et recevez ainsi vos factures communales par voie électronique.

Le service financier



SERVICES TECHNIQUES

Informations pratiques

La page d'accueil du site internet de la Commune comprend toujours une information, régulièrement mise à jour, concernant les chantiers en cours sur le territoire communal.

Chantiers communaux



www.boudry.ch

Ramassage semi porte-à-porte des déchets verts ménagers

Le nouveau système de récolte des déchets verts qui a débuté au début de l'année remporte un franc succès auprès de la majorité de la population boudryenne. En effet, cette première phase de ramassage semi porte-à-porte se déroule bien et nous tenons à remercier la population d'avoir si rapidement saisi l'opportunité de participer à cette valorisation des déchets organiques qui s'inscrit d'ailleurs dans la stratégie cantonale de la gestion des déchets.

Si vous souhaitez vous aussi acquérir un conteneur « officiel Boudry » de 240 litres, vous trouverez le formulaire de commande sur le site internet communal (www.boudry.ch).

Les services techniques

Ont participé à la rédaction Madame et Messieurs les conseillers communaux :

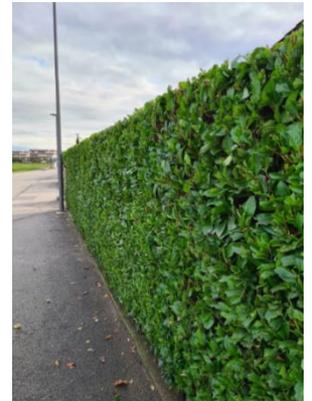
Marisa Braghini
Jean-Michel Buschini
Luigi D'Andrea
Gilles de Reynier
Daniel Schürch

ainsi que :

Tiziana Ellero
Carine Giauque
Franziska Ingold Schneider
Maribel Moraga
Anne-Karine Renaud
Jean-François de Cerjat
Thierry Uské

Taille des haies

Vos jardins contribuent à embellir notre ville et pourtant, les buissons, les haies et les arbres poussent parfois trop vite, gênant ainsi la vue des piétons et des autres usagers de la route.



La verdure tant appréciée devient alors un facteur de risque.

Conformément à notre règlement de police du 21 mai 1987, art. 20, nous rappelons aux propriétaires riverains de routes et chemins publics communaux que les branches d'arbres, haies, buissons et autres plantations qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre doivent être coupés, conformément à la législation en vigueur et de **répéter la taille autant que nécessaire tout au long de l'année.**

Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4,50 mètres de hauteur et de 2,50 mètres sur les trottoirs, doivent être coupées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation routière.

De plus, les **terrains non cultivés** doivent être entretenus de façon à ne pas gêner les propriétés voisines par la propagation de plantes parasites.

Les services techniques

Editeur :

Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration :

Administration communale
Route des Addoz 68
2017 Boudry

tél : 032 886 47 20
fax : 032 886 47 46
courriel : commune.boudry@ne.ch

Internet : www.boudry.ch

Tirage : 3'060 exemplaires